



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 27 novembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de professeur n° 61PR0613
(référence GALAXIE 4376) – IUT de l'Indre
Profil : Enseignement (en DUT GEII) et responsabilités administratives à l'IUT de l'Indre.
Recherche au laboratoire PRISME : Image Vision

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Président :

M. Gérard POISSON, Professeur

Vice-président :

M. Nacim RAMDANI, Professeur

Membres externes

Mme Michèle ROMBAUT, Professeure
(Université Grenoble Alpes)

Mme Nicole VINCENT, Professeure
(Université Paris Descartes)

M. Alain GAUGUE, Professeur
(Université de la Rochelle)

Mme Samia BOUCHAFA-BRUNEAU, Professeure
(Université Evry Val d'Essonne)

Mme Sylvie LE HEGARAT-MASCLE, Professeure
(Université Paris Sud)

M. Ludovic MACAIRE, Professeur
(Université de Lille)

Mme Sophie CAVASSILA, Professeure
(Université Lyon 1)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 20 février 2019

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND